



Requalification de démission en licenciement

Par **missbetty76**, le **20/05/2008 à 10:06**

Bonjour, je souhaiterais aller au prud'hommes pour demander une re-qualification de démission en licenciement pour motifs économiques. Cependant, je ne sais pas si je dois agir contre mon ancien patron en personne ou contre la société. Je vous explique en bref la situation: Nous avons été informés que l'entreprise dans laquelle nous travaillions allait fermer pour motifs économiques. J'avais un CDI. Cependant aucune date ne nous a été donnée. En effet, le patron nous a dit d'abord que c'était pour fin mai début juin, puis mi juillet, puis fin août... aucune date certaine, que des approximations. Il m'a dit que de toute façon, on pourrait n'être informé de la fermeture qu'une semaine à l'avance. J'avais donc peur de ne pas avoir un travail la semaine qui suivait et je travaillais dans cette ambiance. A cause de cela, j'ai dû quitter mon appartement car je n'étais pas certaine de pouvoir payer le loyer. Pourtant, après avoir rendu les clés, la fermeture n'était toujours pas prononcée. J'ai donc dû squatter chez des gens pour continuer à travailler. Des mutations nous ont été proposées mais beaucoup trop loin pour moi qui n'ai pas de moyen de transport. Je ne pouvais donc pas les accepter. Mon patron m'a dit que si je refusais les mutations, ça équivalait à une démission de ma part, que je n'aurais le droit à aucune indemnisation. Je l'ai cru. J'ai recherché activement un autre emploi, celui-ci se trouvant dans un autre département, j'ai dû déménager, et comme la fermeture n'était toujours pas prononcée et que je devais commencer mon nouvel emploi, j'ai posé ma démission. Il m'a convaincu que c'était ce qui était le mieux pour moi, que si je ne démissionnais pas j'aurais un licenciement pour faute (absence vu que je serais partie). Une semaine après lui avoir adressé un papier indiquant ma démission, il a annoncé la date de fermeture prévue mi septembre, soit 10 jours seulement après la date indiquée de mon départ.... La semaine était passée je ne pouvais plus revenir sur ma démission. Compte tenu des faits et de la pression que j'ai subie, qui m'ont poussé à démissionner, je souhaite donc demander une requalification de fin de contrat en licenciement pour motifs économiques, mais je ne sais pas contre qui agir. D'avance merci